



COMITÉ DIRECTEUR du 27 avril 2020

Réunion téléphonique

Membres présents :

Mmes P. BARROT (Présidente) G. FEDY
 Mrs. B. BALAGEAS – J. BOUQUET – B. CHATEAUGIRON – N. COPERTINO – E. CORNIER – G. CASCARINO – J. DAUBA- J.F. DECHAUX – F. EREAU – R. FERNANDEZ – J. KOUROGHLI – J. MOQUAY – G. PERRIN - M. PAGNOUX – J. PREGHENELLA – P. ROCHEL – Y. TEXIER – C. VALDEC (membres élus)
 A. GRIZON (Président C.D.A.) A. PERRIN (Président C.D.D.) L. MARTIN – A. PROUST (C.T.D) Mme M. PINARD (représentante de l'administration).

Membres absents excusés :

P. BRAVIN – S. ARDOUIN (membres élus)
 T. FOURNEAU (Président de la C.D. D'appel)

1/ après avoir fait l'appel des personnes convoquées, Mme. P. BARROT Présidente du district déclare la réunion téléphonique ouverte en raison des circonstances exceptionnelles et aux directives gouvernementales liées au COVID-19. Tous les documents relatifs aux classements et accessions rétrogradations ont été transmis aux membres du Comité par voie électronique.

2/ Situation financière :

Mr. B. CHATEAUGIRON, Trésorier général nous présente la situation financière arrêtée à ce jour :

– compte courant :	160652 euros
– livret A	77529 euros
– compte titre	534 euros

Pour assurer l'égalité financière entre les clubs, le 3ème relevé de la situation des clubs devra être honoré. Les régularisations se feront lors du 4^{ème} et dernier relevé de la saison.

3/ Arrêt définitif des championnats saison 2019/2020 :

Mme P. BARROT, Présidente du District nous informe qu'en application de l'Art. 18 des statuts de la FFF, et selon l'Art.3 Règlements généraux de la FFF, le Comité exécutif (COMEX) a adopté le 16 avril 2020 les mesures suivantes :

- ❖ Sont arrêtées définitivement pour la saison 2019/2020, l'ensemble des compétitions des ligues et des districts.
- ❖ Aucun titre de champion ne sera décerné au titre de la saison 2019/2020
- ❖ Le District de Charente Maritime prend acte des décisions du COMEX par son PV du 16 avril 2020 et du PV du Comité de la LFNA du 20 avril 2020 et les transpose à ses compétitions.

4/ Homologation des montées et descentes saison 2019/2020 Championnat seniors masculins

Mr. J. BOUQUET, Président de la Commission des Championnats nous présente le résultat du sondage effectué le 6 avril 2020 auprès des clubs concernant les hypothèses de notre fin de championnat et les classements. (44 % y ont répondu).

Sous réserve des dossiers et affaires en cours d'instruction, M. J. BOUQUET présente les tableaux suivants (joint en annexe)



COMITÉ DIRECTEUR du 27 avril 2020

Réunion téléphonique

- ❖ Tableau des accessions et rétrogradations suite à l'arrêt des championnats (COVID19) à la date du 13 mars 2020. Le Comité de la LFNA du 20 avril 2020 a accordé une accession supplémentaire au district de la Charente maritime en R3 (de deux équipes nous passons à trois)
- ❖ Classements des poules de (**sous réserves des dossiers et affaires en cours**)
- ❖ 1ère Division
- ❖ 2ème division (poules A – B – C)
- ❖ 3ème division (poules A – B – C – D – E)
- ❖ 4ème division (poules A – B – C – D – E – F – G)
- ❖ Extrait du règlement des championnats ART 14. (Classement des championnats)

Après vote, le comité directeur valide à l'unanimité des membres présents, tous les documents ci-dessus énoncés.

5/ Pyramide des poules pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022

Mr. R. FERNANDEZ, secrétaire général, nous informe que suite aux décisions prises par nos instances dirigeantes, d'arrêter les compétitions pour la saison 2019/2020, nous sommes amenés à modifier nos pyramides de poules pour les saisons 2020/2021 – 2021/2022.

De ce fait, le tableau des poules présenté et validé par l'AG ordinaire et financière du 22 novembre 2019 à LAGORD ne sera pas appliqué.

Est présenté le nouveau tableau de la pyramide des poules (voir ci-dessous)

SAISON 2020/2021	Equipes	SAISON 2021/2022	Equipes
1 poule de 1ère division	12	1 poule de 1ère division	12
3 poules de 2ème division	36	2 poules de 2ème division	24
5 poules de 3ème division	60	4 poules de 3ème division	48
7 poules et + de 4ème division	84	8 poules et + de 4ème division	96
	192		180

Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents du comité directeur.

L'ensemble des décisions prises lors de cette réunion du comité de direction du district recevront application, sous réserve que les actes réglementaires leur servant de base légale, ne soient pas annulés par le juge. En effet, les décisions prises par le comité de direction du district le 27 avril 2020 font application des règles posées par le comité exécutif de la FFF lors de sa réunion du 16 avril 2020. Comme toute décision administrative, la délibération du comité exécutif de la FFF est susceptible de recours devant les juridictions administratives compétentes. Si l'une ou plusieurs de ces règles posées par le comité exécutif de la FFF venaient à être annulées, les décisions prises par le comité de direction du district se retrouveraient dépourvues de bases légales. Dans cette hypothèse, le district se verrait contraint de les adapter afin de les mettre en conformité avec la décision de Justice.



COMITÉ DIRECTEUR du 27 avril 2020

Réunion téléphonique

Toutes les décisions prises lors de ce comité directeur sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.

Eu égard aux difficultés actuelles de l'acheminement du courrier postal, il est conseillé de privilégier la voie électronique (juridique@lfna.fff.fr)

6 /Présentation du projet de groupement clubs de jeunes (GEMOZAC – COZES ET MEURSAC)

Mr A. PROUST C.T.D. Nous présente ses observations sur ce projet qu'il juge intéressant mais il émet la réserve suivante :

« Le projet n'inclue pas la totalité des équipes de jeunes des clubs dans le groupement. »

Après délibération, le comité directeur donne un avis défavorable.

Résultat du vote : pour 0 – contre 19 – abstention 1

Contact sera pris avec les Présidents des clubs pour trouver une solution à ce dossier avant le 30 mai, date limite d'envoi à la LFNA.

7/ Parole aux Présidents de Commissions

Mr F. EREAU Président de la CDJ nous rend compte des réunions avec la LFNA :

- la saison 2019/2020 arrêtée (aucune accession ni rétrogradation) Attente des directives de la Ligue

Mr E. CORNIER, Président de la Commission Féminine

- saison 2019/2020 arrêtée Attente des directives de la Ligue
- Des réunions sont programmées avec Vanessa JUGE et G. BOUARD de la LFNA.

Mr J.F. DECHAUX Président de la commission du statut de l'arbitrage nous informe des directives prises par la FFF concernant les obligations des clubs vis à vis du statut de l'arbitrage. La situation des clubs pour la saison prochaine est arrêtée à la date du 31 janvier 2020

M. A. PROUST nous informe que les sections sportives garçons et filles sont reconduites pour la saison prochaine au collège R. CAILLE et au Lycée B. PALISSY.

Les dossiers d'inscriptions devront parvenir au Collège et Lycée aux dates indiquées par le district sur son site internet.

Une réunion de travail avec le District, les Etablissements scolaires et le club support sera programmée par le District après le dé confinement (COVID 19)

Fonds d'aide au football amateur :

Mr PERRIN Vice-Président du District nous communique que deux dossiers ont été validés par la FFF :

- ❖ une subvention de 15000 euros pour la rénovation des vestiaires au club de Bourcefranc
- ❖ une subvention de 5 000 euros pour la pose de filets et barrières de protection sur le terrain de Corme Royal.



COMITÉ DIRECTEUR du 27 avril 2020 Réunion téléphonique

Arbitres :

Mr GRIZON, Président de la CDA nous informe que conformément à la décision de la CRA, aucune descente d'arbitre ne sera prononcée pour la saison 2019/2020.

Le bureau de la CDA se réunira le jeudi 30 avril 2020 (réunion téléphonique).

Mme P. BARROT, nous informe que :

Le district a fait la demande auprès de l'Etat à l'autorisation au titre du dispositif de l'activité partielle pour les salariés à partir du 16 mars jusqu'au 31 mai 2020. Cette demande a été acceptée.

La séance est close à 20 heures 15

P. BARROT
Présidente du DISTRICT

R. FERNANDEZ
Secrétaire Général